

**PAYS : COTE D'IVOIRE**

**Auteur**

**M. Kabran Aristide DJANE**

*Doctorant à l'Institut  
des Sciences Anthropologiques de Développement  
(ISAD)  
Université de Cocody  
Abidjan-Côte d'Ivoire  
Email : djanekabran@yahoo.fr  
Contact : 00225 05868269*



## **Des projets d'éducation environnementale isolés à la difficile construction d'une conscience écologique : cas des écoliers ivoiriens.**

Présentation de la côte d'ivoire

**Figure 1: situation géographique de la Côte d'Ivoire**



La Côte d'Ivoire, d'une superficie de 322.463 km<sup>2</sup> avec plus de 16 millions d'habitants, a connu un développement économique élevé avec un taux de croissance de plus de 7% par an entre son indépendance et les années 1980, appelé souvent "miracle ivoirien". Au cours des années 80, des signes caractéristiques d'une instabilité macro-économique sont apparus. A l'instabilité économique, s'est ajoutée dès 1990, l'instabilité sociopolitique qui, depuis 1999, plonge le pays dans la crise la plus grave de son histoire avec pour point culminant le conflit armé de septembre 2002.

Aussi l'environnement sociopolitique perturbe-t-elle toutes planifications ou engagements pour un développement à moyen et long terme. Les questions environnementales n'occupent donc pas actuellement une place prioritaire dans les décisions politique et stratégique.

## Crise environnementale

Aujourd'hui, l'environnement ivoirien est en piteux état. Et cela pour deux raisons essentielles :

### *Des raisons institutionnelles*

Le cadre institutionnel relatif à l'environnement et à la protection de la nature se caractérise par la multiplicité des intervenants, par des restructurations récurrentes et une instabilité politique. Tous les ministères s'occupent des questions environnementales, provoquant, à des degrés divers, chevauchements et conflits de compétence et une confusion par rapport aux mandats et aux responsabilités. De plus, l'instabilité institutionnelle amoindrit l'efficacité des actions et empêche le suivi efficace des programmes tel que le Plan National de l'action environnementale (PNAE) adopté en 1996.

### *Des raisons humaines*

En Côte d'Ivoire, la pauvreté (48,98 % de la population ivoirienne<sup>1</sup>) et la dégradation de l'environnement sont une spirale auto – entretenue. Sous l'impitoyable logique des impératifs du court terme, les pauvres surexploitent ce qui forme l'assise de leurs ressources, sacrifiant ainsi le futur au sauvetage du présent. Le déclin écologique, en retour, perpétue la pauvreté car les écosystèmes dégradés ne donnent plus aux pauvres des ressources suffisantes pour couvrir leurs besoins. Dans ce contexte, les perspectives environnementales de la Côte d'Ivoire demeurent très inquiétantes.

## Naissance des projets pilotes

Conscient de ce fait, le Ministère de l'Éducation Nationale a mis en place dès 2001, un vaste programme sur l'environnement à l'école. Ce programme comporte le projet EREAH-BV (Éducation Relative à l'Eau, à l'Aménagement et à l'Hygiène Basé sur les Valeurs) démarré depuis 2001 et le projet « salubrité » depuis 2006.

A côté de ces initiatives étatiques, des Organisations Non Gouvernementales (Ivoire Développement Durable, Côte d'Ivoire Flora, Wild Chimpanzee Foundation (WCF)), et un Centre de Recherche (Centre Suisse de Recherche Scientifique) ont réalisé des expériences pilotes dans des écoles du District d'Abidjan et du centre de la Côte d'Ivoire.

---

<sup>1</sup> Données du Programme Alimentaire Mondiale (PAM) (2008)

Les actions menées se regroupent en trois catégories :

1. La sensibilisation des élèves sur des problèmes environnementaux
2. L'embellissement des écoles
3. Le comportement environnemental

Contrairement aux Etats sous-régionaux tel que le Mali, le Sénégal, etc., qui tentent des actions en vue d'intégrer l'éducation environnementale comme matière spécifique dans le programme scolaire, la Côte d'Ivoire a adopté celle du diffusionnisme dans les autres matières. Celle-ci consiste à intégrer la question de l'environnement dans les autres disciplines par un modèle multidisciplinaire.

Les ONG, quant à elles utilisent la mise en place de Club d'hygiène (*Exemple du Club PAN (Projet WCF-2007)*) et des manuels qui exposent sur des thèmes spécifiques à l'environnement (déforestation (projet Adiopodoumé à Abidjan (2003) ; protection des primates à Taï (projet WCF 2007) pour favoriser l'éducation environnementale dans les écoles primaires. Mais également, l'intégration de la formation des enseignants dans ces différents projets ont maintenant cours.

Cependant tous ces acteurs rencontrent d'énormes difficultés dans la mise en place d'une éducation environnementale qui prend en compte les réalités ivoiriennes.

Ces difficultés se précisent autour de la grande diversité de problèmes environnementaux auxquels doivent faire face les enfants du primaire et surtout par l'absence d'une technologie adaptée aux développements pédagogiques de l'éducation environnementale.

**Figure 2 : Les élèves du Club P.A.N. pendant une excursion sur le thème de la pollution à Petit Tiémé (Extrait des travaux de Brocher et al. , 2009).**



## Un partenariat en construction

Les acteurs de l'éducation environnementale ont alors vite compris la nécessité de se mettre en réseau pour développer une expertise en éducation environnementale basée sur les valeurs ivoiriennes. Et cela est encourageant.

Ces projets isolés sont bien acceptés par les autorités locales. En ce qui concerne le Club P.A.N. du WCF, un accord officiel a été conclu entre la Direction de l'extrascolaire et des activités coopératives (Desac) et le Ministère de l'Environnement de Côte d'Ivoire. Ils ont donc donné leur accord pour travailler autour du parc national de Taï. Cela constitue un signe officiel fort pour l'instant que les autorités sont disposées à encourager l'éducation au respect de l'environnement à leur niveau.

Certes des efforts restent à faire pour affirmer qu'il existe des acteurs clés de l'éducation environnementale en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi sous l'instigation des petites subventions du Rocare (Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education), un projet d'évaluation (2009) des méthodes pédagogiques favorisant l'éducation environnementale a été conduite sous notre contrôle. Les résultats de cette évaluation concluent que les méthodes pédagogiques dans les écoles ivoiriennes restent inadaptées à la promotion de l'éducation environnementale.

Figure 3 : Evaluation des pratiques pédagogiques en classes primaires et comportements environnementaux des élèves (Djane, 2009)



Au terme de cette analyse, nous retenons que la socialisation environnementale que défend l'éducation environnementale est véritablement mis en mal à l'école primaire en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi Brocher et al. (2009) concluent sur l'éducation environnementale en Côte d'Ivoire en affirmant que :

*« Ce métier d'éducation à l'environnement est amené à se développer et n'est pas - à l'heure actuelle - suffisamment bien exploré. Tout échange ou partage d'expérience est recherché. Une rapide amélioration de l'éducation au respect de l'environnement (...) est vitale, au vu*

*notamment du déclin fulgurant actuel des populations. Face à cette situation, il est impératif d'agir maintenant. »*

Avis que nous partageons entièrement.